

B - ÉTUDES ET ANALYSES (AUTRES QUE R ET D)

DÉFINITION DES ÉTUDES ET DES ANALYSES :

Acquisition d'études et d'analyses spéciales; évaluations analytiques qui permettent de comprendre des questions complexes ou qui améliorent la mise au point de politiques ou le processus décisionnel. Le produit obtenu de telles acquisitions est un document officiel et structuré, contenant des données ou d'autres renseignements qui constituent le fondement des conclusions ou des recommandations.

CODE	DESCRIPTION
BO	<u>SCIENCES NATURELLES</u>
BO00	Études et analyses chimiques/biologiques
BO01	Études sur les espèces menacées - plantes et animaux
BO02	Études sur les animaux et les pêches
BO03	Études sur les pâturages et les prairies
BO04	Études sur les ressources naturelles
BO05	Études sur les océans
BO09	Autres études sur les sciences naturelles
B1	<u>ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES</u>
B100	Analyses de la qualité de l'air
B101	Études environnementales/Élaboration d'énoncés et d'évaluations des incidences environnementales
B102	Études de sols
B103	Études de la qualité de l'eau
B104	Études fauniques
B109	Autres études environnementales
B2	<u>ÉTUDES DE GÉNIE</u>
B200	Études géologiques
B201	Études géophysiques
B202	Études géotechniques
B203	Études de données scientifiques
B204	Études sismologiques
B205	Études sur les techniques de construction
B206	Études sur l'énergie
B207	Études technologiques